

Titre du projet

Section 1a : identification du demandeur

Civilité

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Adresse électronique* :

**Attention : merci de fournir une adresse électronique pérenne (pas d'adresse "étudiant")*

Statut professionnel et grade :

Discipline :

Signature électronique du demandeur de la bourse :

Section 1b : identification du parrain

Civilité :

Nom :

Prénom :

Dénomination unité :

Téléphone :

Adresse électronique* :

Société francophone de réanimation dont le parrain est membre :

Le parrain est-il membre de la SRLF ? : OUI NON

Je soussigné, parrain du candidat, ait pris connaissance du présent projet et approuve sa soumission par le demandeur

Signature électronique du parrain :

Section 1c : identification du chef de service d'accueil

Nom :

Prénom :

Dénomination unité :

Téléphone :

Adresse électronique* :

Je soussigné, directeur d'unité, responsable d'équipe ou chef de service, ait pris connaissance du présent projet et approuve sa soumission par le demandeur

Signature électronique du chef de service d'accueil :

Section 1d : CV abrégé du demandeur (sans dépasser une page)

Copiez – collez ici votre CV

Section 2 : description du projet

2.a Résumé du projet

Copiez - collez ici le résumé de votre projet

2.b Lettre de recommandation du parrain

Section 3 : les engagements du demandeur

3.a Déclaration de conflits d'intérêts récents (36mois) du demandeur

Qu'ils soient économiques, universitaires ou familiaux, en rapport ou pas avec le projet.

3.b Déclaration de conflits d'intérêts récents (36mois) du parrain

Qu'ils soient économiques, universitaires ou familiaux, en rapport ou pas avec le projet.

3.c Déclaration de conflits d'intérêts récents (36mois) du chef de service d'accueil

Qu'ils soient économiques, universitaires ou familiaux, en rapport ou pas avec le projet.

3.d Les candidats, médecins ou infirmier(e)s, doivent être des membres de de la société savante francophone de réanimation de leur pays ou aire géographique et à jour de leurs cotisations.

3.e Les candidats doivent avoir moins de 40 ans.

3.f Nous faire parvenir une déclaration sur l'honneur où vous vous engagez à n'utiliser les fonds alloués que dans le cadre du projet d'accueil.

4. Toute publication ou communication scientifique issue des travaux de recherche doit porter mention du soutien apporté par la SRLF

5. Un bilan de suivi doit être remis dans l'année qui suit la fin des travaux, et décrivant l'utilisation des fonds. Ce bilan devra être adressé à la SRLF.

6. Le chef du service d'accueil s'engage à ne pas tenter de recruter ou faire recruter le candidat en Europe.

Nous, demandeur de la bourse et son parrain, certifions exactes les informations transmises dans ce document, autorisons son traitement informatique par la SRLF, et nous engageons à respecter les conditions générales d'attribution et de versement.